

# Enervin®

## l'innovation Anti-Mildiou



A base d'**amétoctradine**, une nouvelle molécule



**Performant**, une action préventive remarquable pour la protection de vos feuilles et grappes jusqu'à 14 jours



**Sécurisant**, une très forte résistance au lessivage dès le séchage de la bouillie



**Pratique**, sa formulation permet une mise en œuvre aisée avec tous les anti-oïdium (après vérification de la compatibilité physique)

### PRECONISATIONS

- Anti-Mildiou : 2,5 Kg/ha
- Appliquer en préventif
- Adapter la cadence en fonction de la vitesse de pousse de la végétation et de la pression maladie
- Réaliser au maximum 2 applications par saison non consécutives en incluant les produits à base de Qil

### REGLEMENTATION

- DRE : 6 heures
- DAR : 35 jours
- ZNT : 5 mètres



The Chemical Company

# FICHE D'IDENTITE

**Enervin®** : marque déposée BASF.

- **Autorisation de vente n°** : 2100221.
- **Composition** : 120 g/Kg d'amétoctradine + 440 g/Kg de métirame.
- **Formulation** : WG.
- **Classement toxicologique** :



## Attention

**H400** : très toxique pour les organismes aquatiques.

**H410** : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Limite maximale de résidus** :

**Raisin de cuve et raison de table, amétoctradine** : 5 mg/kg.

**Raisin de cuve et raison de table, métirame** : 5 mg/kg.

- **Autres conditions d'emploi** :

Usages	Doses	Nombre maximum d'applications par an (AMM)	Délai d'emploi avant récolte (DAR)	Zone non traitée (ZNT)	Délai de rentrée dans les parcelles (DDR)
Vigne, mildiou	2,5 Kg/ha	3	35 jours	5 mètres	6 heures

Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Ne pas stocker la préparation à une température > 40°C.

Utiliser la préparation en préventif uniquement.

- **Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : pour l'opérateur, porter des gants et un vêtement de protection individuel approprié pendant toutes les phases d'utilisation du produit : gants en nitrile ou néoprène (EN374), lunettes de sécurité, masque jetable de type 3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

## 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

### APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
  - 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
  - 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®
- \* Marque déposée Sté PANTEK France

### Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

### PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

Mai 2013 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0810.023.033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document - 863VIME0513EST.

**BASF Agros S.A.S.** - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél : 04.72.32.45.45 - Fax : 04.78.34.28.86 - [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)